

LE DOSSIER DE VENTE ET DE LOCATION

Cette formation valide 3h30 de formation au titre du décret n°2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier, et est capitalisable en vue de l'obtention du diplôme de Niveau 2 – BUT Mention « Métiers de l'immobilier : gestion et administration de biens » - Code RNCP 30123.

Présentation

Le code de la construction et de l'habitation ainsi que les réglementations sur la transaction immobilière précisent les obligations de l'agent immobilier dans la préparation de son dossier suivant la nature des biens à vendre ou à louer.

Objectifs :

L'objectif de ce module est double : Préparer à la rédaction d'un dossier de vente ou de location et d'autre part de répondre à l'obligation de formation imposée par la loi ALUR dans le cadre du renouvellement des cartes professionnelles.

Prérequis :

Aucun, cette formation s'adresse à tous les professionnels de l'immobilier qui souhaitent élargir leur champ de connaissances et de compétences en matière de constitution des dossiers de vente et de location en identifiant correctement les risques et le cadre légal à respecter.

ATTENTION : *Merci de candidater auprès du Responsable Pédagogique de la Formation*

Compétences visées :

- Maîtriser le cadre légal du mandat de location et du mandat de vente
- Identifier et prévenir les risques liés à la location et à la vente
- Connaître les conditions de fonds et de forme des contrats de vente et de location pour être conforme aux exigences de la loi ALUR.

Programme :

Partie théorique

- Préalables à posséder et à fournir
- Le contrôle des renseignements
- La loi ALUR et la loi ELAN

Partie pratique

- Cas pratiques
- Analyse de situation

Modalités d'évaluation

- QCM

Validation

- Délivrance d'une attestation de fin de formation

Responsable pédagogique

Nadège GUNIA

nadège.gunia@iut-tlse3.fr

IUT « A » - Paul Sabatier

Inscription Administrative

Mission Formation Continue et Apprentissage

mfca.formationqualifiante@univ-tlse3.fr

Prix : 217€ (tarif individuel)

Déroulement de la formation :

Durée : 3h30

Dates : Voir calendrier des formations (ou à la demande)

Lieu : Toulouse - Université Paul Sabatier - IUT

Nombre de participants :

Minimum : 5 personnes

Maximum : 10 personnes

L'établissement se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre minimal de participants n'est pas atteint.

Modalités d'enseignement :

- Présentiel
- Distanciel

Intervenants :

Marc Mengeville